

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE VIVRE AU LYS



Chers amis adhérents,

Je vais débiter cette lettre par une excellente nouvelle.

Vous vous souvenez très certainement que Vivre au Lys avait pris à son compte l'entière organisation de la soirée consacrée à la célébration du Centenaire de la création du Domaine du Lys.

Celle-ci eu lieu le samedi 13 septembre 2025 et réunit près de 200 personnes au square d'Aumale. Nous avons souhaité donner un caractère tout à fait exceptionnel à cette manifestation (l'accroche était : « on n'a pas tous les ans 100 ans ») et l'ensemble des prestations de grande qualité fournies avait généré un déficit non négligeable, qui tranchait avec la gestion rigoureuse qui caractérise l'Association.

Compte tenu du fait que la soirée était ouverte à l'ensemble des résidents du Lys, adhérents et non adhérents, nous avons sollicité une aide exceptionnelle de la Municipalité pour combler partiellement le déficit constaté.

Cette demande, portée par Nicolas Moula, notre Maire, a reçu un avis favorable de la part du Conseil Municipal au cours de sa réunion du 27 avril 2026.

J'ai eu l'occasion de remercier, au nom de l'Association, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, pour cette aide qui nous permettra de poursuivre et amplifier nos activités au bénéfice de tous les adhérents.

Depuis ma dernière lettre nous avons participé à la Fête des Voisins le vendredi 29 mai au rond-point du Grand Condé.

Près d'une quarantaine de participants se sont retrouvés jusqu'à la tombée de la nuit pour échanger joyeusement dans un climat de grande convivialité.

Dans la foulée le Bureau de l'Association a souhaité s'associer à la Fête de la Musique dont la date nationale est fixée au 21 juin.

Pour ne pas entrer en concurrence avec d'autres manifestations nous avons choisi la date du samedi 20 juin et avons trouvé des musiciens amateurs bénévoles pour animer cette soirée prévue au square d'Aumale.

Malheureusement un sondage préalable réalisé auprès de la totalité des adhérents a mis en évidence le peu d'engouement pour cette initiative.



Nous avons alors pensé qu'il serait discourtois de faire déplacer des musiciens (certains depuis Paris) pour se produire devant une assistance réduite.
Aussi n'avons nous pas donné suite à ce projet.

Nous nous focalisons donc, dès à présent, sur l'organisation de notre Soirée Blanche qui est programmée pour le **vendredi 11 septembre à partir de 19 heures** dans le cadre du square d'Aumale.

Vous y retrouverez toutes nos propositions classiques : apéritif offert, dîner partagé, ambiance musicale par DJ, prestidigitation close up, photobooth.

Nous allons démarrer très prochainement la campagne de communication par flyers et les inscriptions sur notre site vivreaulys@gmail.com

Avant de conclure cette lettre je souhaiterais relayer une initiative de l'Association Syndicale Autorisée du Lys Chantilly (ASALC) susceptible de vous intéresser.

Celle-ci s'est dotée, très récemment, dans le cadre d'un projet appelé « ARBOLYS », d'un capteur associé à un logiciel de positionnement destiné à cartographier la totalité de l'espace forestier du Domaine.

Je me suis porté personnellement candidat pour les premières expérimentations et le résultat est assez « bluffant ».

Les satellites repèrent l'arbre choisi et le positionnent sur le plan du Domaine avec une précision de ... 2 centimètres !

Une fois la position enregistrée vous pouvez rentrer un certain nombre d'informations telles que : type d'essence, diamètre du tronc, état de santé évalué par la méthode Dépéris.

Vous pouvez obtenir toute information sur ce projet auprès de l'ASALC.

Il ne me reste plus, pour conclure cette lettre, qu'à vous souhaiter dès à présent d'excellentes vacances d'été, ensoleillées et reposantes, avant de nous retrouver à la rentrée pour nos traditionnelles rencontres au Forum des Associations et à l'AG , sans oublier, évidemment, la Soirée Blanche.

Je vous adresse mes plus amicales salutations.

Jean-Louis BADUEL
Président de Vivre au Lys

VIVRE AU LYS DONNE DE LA VIE AU LYS